

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 29 AVRIL 2014 À 18 HEURES 30

N° 4 - 77 / 2014 : CRÉATION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS
LOCAUX ET ÉLECTION DES MEMBRES

L'An Deux Mille Quatorze, le 29 avril 2014

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 29 avril 2014 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : madame Delphine DESHAIES-GALINIE

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL (procuration de Naïma MARENGO), Michel FRANQUES, Muriel ROQUES-ÉTIENNE, Philippe BONNECARRÈRE, Gisèle DEDIEU, Claude LECOMTE, Bruno LAILHEUGUE, Sylvie BASCOUL-VIALARD, Jean-Michel BOUAT, Geneviève PÉREZ, Steve JACKSON, Marie-Louise AT, Patrick BÉTEILLE, Michèle BARRAU-SARTRES, Frédéric ESQUEVIN, France GERBAL-MÉDALLE, Enrico SPATARO, Odile LACAZE, Élodie NADJAR (Pouvoir de Patrice BEDIER), Fabien LACOSTE, Dominique MAS (Pouvoir de Roland FOISSAC), Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Najat DELPEYRAT, Sarah LAURENS, Éric GUILLAUMIN, Robert GAUTHIER, Delphine DESHAIES-GALINIÉ, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Francis SALABERT, Emmanuelle PIERRY, Claude JULIEN, Gérard POUJADE, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Michel TRÉBOSC, Jean-Paul RAYNAUD, Delphine MAILLET-RIGOLET, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Blandine THUEL, Stéphane BARDY, Jean-François ROCHEDREUX, Robert AZAÏS.

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs, Martine ALRAN-REY, Jacques ROUSSEL, Alain COURTY, Thérèse BEAUCOURT, Rino GATEFIN, Jean-Charles BALARDY.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Naïma MARENGO, Patrice BEDIER, Roland FOISSAC, Hélène MALAQUIN.

Membres suppléants : Madame, Messieurs, Albert SARMAN, Françoise FEUGEAS, Christian LAFON, Thierry LAFUENTE, Yves CHAPRON.

Présents : 53

Votants : 50

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 29 AVRIL 2014

N° 4 - 77 / 2014 : CRÉATION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX ET ÉLECTION DES MEMBRES

Pilote : Direction Générale des Services / affaires juridiques

Monsieur Christian CHAMAYOU, rapporteur,

Les Commissions Consultatives des services publics locaux ont pour vocation de permettre aux usagers des services publics d'obtenir des informations sur le fonctionnement effectif des services publics, d'être consultés sur certaines mesures relatives à leur organisation et d'émettre toute proposition utile en vue des adaptations qui pourraient apparaître nécessaires.

Ainsi, la commission consultative des services publics locaux est consultée préalablement à toute délégation de service public, tout projet de création de service public, en délégation de service public ou en régie dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, qu'il s'agisse de services publics industriels et commerciaux ou de services publics administratifs.

Elle est également compétente pour l'examen des rapports annuels du délégataire de service public qui comporte notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à la délégation, à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité du service.

Elle examine les rapports annuels sur le prix et la qualité du service public d'eau potable, sur les services d'assainissement, sur les services de collecte, d'évacuation ou de traitement des ordures ménagères. Elle est également chargée d'examiner le bilan d'activité des services exploités en régie dotée de l'autonomie financière.

La Commission Consultative des Services Publics Locaux doit comprendre :

- le président de l'établissement public (ou son représentant) qui assure la présidence de la commission,
- des membres du Conseil communautaire,
- des représentants des associations locales

A ce jour, la CCSPL est amenée à examiner les dossiers relevant des compétences suivantes : assainissement, collecte et traitement des déchets, transports urbains, stationnement et immobilier d'entreprises. Compte tenu de cet élément, il vous est proposé de fixer à 6 le nombre de membres du conseil communautaire, chacun des membres siégeant au titre des compétences sus indiquées.

Il est proposé que la CCSPL respecte la parité et qu'en conséquence, 6 représentants des associations locales soient nommés.

Il sera également procédé à l'élection de suppléants pour chacun des représentants de la collectivité et des associations.

Les membres issus du conseil communautaire sont élus dans le respect du principe de la représentation proportionnelle.

Les représentants pour siéger à la commission consultative des services publics locaux au titre des associations locales et représentants d'usagers seront désignés lors d'une prochaine séance du conseil communautaire.

Une seule liste a présentée et soumise au vote.

Pierre DOAT	Titulaire
Jacques ROYER	Titulaire
Thierry DUFOUR	Titulaire
Muriel ROQUES-ETIENNE	Titulaire
Delphine MAILLET-RIGOLLET	Titulaire
Najat DELPEYRAT	Suppléant
Gisèle DEDIEU	Suppléant
Thierry MALLE	Suppléant
Sylvie BASCOUL-VIALARD	Suppléant
Robert AZAIS	Suppléant

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le procès-verbal d'élection,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS AVOIR PROCÉDÉ AU VOTE, À BULLETINS SECRETS,

FIXE comme suit la composition de la commission consultative des services publics :

- 5 titulaires et 5 suppléants représentant la communauté d'agglomération de l'Albigeois
- 5 titulaires et 5 suppléants représentant les associations locales

DIT que sont élus au titre des représentants de la communauté d'agglomération de l'Albigeois :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Pierre DOAT	Najat DELPEYRAT
Jacques ROYER	Gisèle DEDIEU
Thierry DUFOUR	Thierry MALLE
Muriel ROQUES-ETIENNE	Sylvie BASCOUL-VIALARD
Delphine MAILLET-RIGOLLET	Robert AZAIS

Pour extrait conforme,
Fait le 29 avril 2014,

Le Président,

Philippe BONNECARRÈRE

